

Responsable 1

Je soussigné(e), Madame, Monsieur

Adresse

.....

Téléphone portable

Mail

Responsable 2

Je soussigné(e), Madame, Monsieur

Adresse

.....

Téléphone portable

Mail

Responsable(s) légal(aux) de l'élève :

Nom/Prénom

Discipline

Cursus :

Traditionnel

CHAM / CHAD / CHAV

S2TMD

AUTORISATION DE SORTIE DE COURS POUR ELEVES MINEURS

(Autorisation limitée à la période allant du 1^{er} septembre 2022 au 8 juillet 2023 inclus)

Autorise N'autorise pas mon enfant à quitter le C.R.R. après ses cours

Autorise N'autorise pas mon enfant à quitter le C.R.R. en cas d'absence d'un professeur

Autorise N'autorise pas mon enfant à quitter le C.R.R. entre ses cours

AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE PEDAGOGIQUE POUR ELEVES MINEURS

(Autorisation limitée à la période allant du 1^{er} septembre 2022 au 8 juillet 2023 inclus)

Les activités publiques du Conservatoire conçues dans un but pédagogique et d'animation comprennent les concerts thématiques, auditions diverses, animations, master-classes, etc... Ces activités publiques peuvent avoir lieu sur différents sites, y compris en plein air (fête de la musique par exemple). La signature de cet engagement par son représentant légal équivaut à une autorisation de sortie de l'élève mineur sur le territoire de la commune et du département de la Marne.

Autorise

N'autorise pas

Mon enfant à participer aux activités pédagogiques du conservatoire sur le territoire de la commune et du département de la marne

AUTORISATION D'INTERVENTION

(Autorisation limitée à la période allant du 1^{er} septembre 2022 au 8 juillet 2023 inclus)

Autorise

N'autorise pas

Le conservatoire de Reims à prendre les dispositions nécessaires en cas d'urgence médicale ou chirurgicale.

Renseignements particuliers à signaler : (groupe sanguin, allergies, maladies, etc...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom – Prénom

Téléphone(s).....

En cas d'accident ou d'affection à évolution grave, le Conservatoire de Reims fera appel aux pompiers qui décideront de la suite à donner à leur intervention.

Fait à Reims, le 20

Signature du (des) responsable(s) précédée de la mention manuscrite « *Bon pour accord* ».